



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E143367

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2024

ÉDITÉ LE 09/10/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/12/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 789 680 097 00035

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10084529904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10084529904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MJ PLOMBERIE

Sigle : MJ PLOMBERIE

102 ROUTE DU PONTET

69530 ORLIENAS

Téléphone : 06 78 56 82 47

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : mj-plomberie@orange.fr

Responsabilité légale :

MATHEVET JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 28/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.